

## L'actualité française reste axée sur l'élection présidentielle, dans un contexte particulier que nous n'avons jamais connu pour une telle élection. Quoi qu'il en soit, nous constatons avec une certaine amertume que, malgré l'envoi de notre Livre Blanc « Acte IV - Pour la défense de l'industrie sur notre territoire », quasiment aucun candidat ne parle de l'industrie. À ce jour, nous n'avons reçu que deux réponses ! Et ce n'est pas mieux avec la presse, qui est davantage préoccupée par les « casseroles » de certains candidat-e-s. Pendant ce temps, les véritables problèmes concernant réellement les citoyen-ne-s, comme le chômage, l'industrie et les salaires, sont laissés de côté.

# Au-delà de la présidentielle, se mobiliser pour l'industrie

L'actualité française reste axée sur l'élection présidentielle, dans un contexte particulier que nous n'avons jamais connu pour une telle élection. Quoi qu'il en soit, nous constatons avec une certaine amertume que, malgré l'envoi de notre Livre Blanc « Acte IV - Pour la défense de l'industrie sur notre territoire », quasiment aucun candidat ne parle de l'industrie. À ce jour, nous n'avons reçu que deux réponses ! Et ce n'est pas mieux avec la presse, qui est davantage préoccupée par les « casseroles » de certains candidat-e-s. Pendant ce temps, les véritables problèmes concernant réellement les citoyen-ne-s, comme le chômage, l'industrie et les salaires, sont laissés de côté.

L'industrie aura tout de même été présente dans l'actualité, et ce grâce à la Semaine de l'Industrie qui s'est tenue du 20 au 26 mars 2017, avec 2.400 événements dans toute la France, la mobilisation d'un très grand nombre d'acteurs publics et privés, le déploiement d'une importante campagne d'information et de sensibilisation autour des filières et des métiers de l'industrie. Sans oublier le soutien apporté par le Conseil National de l'Industrie (CNI).

D'ailleurs, le Conseil National de l'Industrie s'est réuni en séance plénière au Conservatoire National des Arts et Métiers le 17 mars 2017, sous la présidence du Premier ministre, et en présence de la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social, ainsi que du secrétaire d'État chargé de l'Industrie, du Numérique et de l'Innovation. Le vice-président et les membres du Conseil National de l'Industrie (CNI) ont présenté au Premier ministre deux avis, avec notamment dix recommandations pour réussir la nouvelle révolution industrielle et quatre recommandations relatives à la formation tout au long de la vie.

Le premier avis montre que la France a tous les atouts pour réussir la révolution digitale

de son industrie et renforcer ainsi sa compétitivité et sa capacité d'innovation en repensant les produits, les processus et les modèles d'affaires pour monter en gamme, innover et développer l'offre de services. Elle doit pour cela poursuivre et amplifier les efforts faits en faveur de l'industrie et accentuer encore le soutien à l'investissement productif. Il est nécessaire que toutes les filières industrielles se mobilisent pour que chaque entreprise, chaque PME s'approprie l'industrie du futur et en fasse un levier de croissance et de développement de l'emploi.

Le second avis présente l'enjeu crucial pour l'industrie du futur que sont l'adaptation et le développement des compétences et de la qualification des salariés. Penser l'industrie du futur, c'est notamment anticiper les besoins de développement de compétences nouvelles. Le corollaire, c'est une nécessaire innovation en matière de relation entre la formation et le travail, permettant de proposer les évolutions nécessaires dans les modalités de formation. La formation doit être intégrée à une approche globale des investissements de l'entreprise.

Lors de cette plénière du CNI, nous avons à nouveau revendiqué la mise en place d'une quinzième filière sur le démantèlement et la déconstruction. Nous avons également fait part de notre inquiétude quant à la poursuite du CNI après l'élection présidentielle, avec un gouvernement qui pourrait remettre en cause cette instance tripartite utile pour la défense de l'industrie, le renouveau et sa reconquête. Comme nous l'avons déjà indiqué, l'industrie ne doit pas subir les aléas des changements politiques, elle doit se construire sur le long terme.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP : 0220s07170

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr